

Urbaniser sur des terrains en friche ou à passif :

Perspectives et mode d'emploi Appel à communications







Thèmes:

E



Évolutions réglementaires récentes - Loi ALUR : Sécurisation des transactions foncières dans le cadre de la réappropriation et réutilisation des friches industrielles et urbaines

Concevoir des projets d'urbanisme sur des terrains pollués : croiser les compétences en architecture, urbanisme, paysage, et en caractérisation et gestion de sites et sols pollués

Comment optimiser l'urbanisation d'un terrain en friche ou à passif?: localiser, caractériser et traiter les «points chauds de pollution», définir le projet le mieux adapter économiquement au contexte du site, garantir l'absence de risque sanitaire pour les occupants futurs et selon les usages retenus ou prévus.

Comment intégrer les éventuelles contraintes liées à des pollutions résiduelles lors de la livraison de l'opération d'aménagement ?: clauses de garantie de passif, servitudes et restrictions d'usage. Ces contraintes et servitudes sont-elles pérennes a posteriori, par exemple dans le cas où des travaux complémentaires permettraient d'éliminer toute trace de pollution résiduelle ?

Prise en compte du caractère pollué des déblais/remblais dans le projet de réaménagement d'un terrain en friche. Le cas des terres excavées polluées: prévoir et optimiser leurs coûts de gestion - définir avantterrassement les filières possibles de réutilisation ou de valorisation sursite ou « hors site »

Communiquer sur la dépollution des sols auprès du public et des futurs usagers du site : notion de danger versus notion de risque ; principe de gestion du risque selon l'usage ; nécessité de transparence lors des actions de traitement et de gestion de la pollution

Comment rédiger une notice environnementale ou une attestation garantissant l'adéquation entre la qualité des sols laissés en place et l'usage du terrain concerné ?: synthèse non technique des travaux de dépollution réalisés avant aménagement, état réel des sols laissés en place après traitement et après aménagement, schéma de fonctionnement du site = état des lieux au moment de la livraison des lots concernés.

Formulaire de candidature

Date limite de candidature **30 décembre 2014**

à compléter et à retourner par télécopie, courrier postal ou électronique :

accompagnée d'un résumé d'une demi-page à deux pages maximum)

Webs Event: 18, rue Jules César - 78420 Carrières-sur-Seine - Tél.: 33 (0)1 39 68 26 08
Fax: +33 (0)1 61 04 96 13 - Formulaire en ligne sur www.webs-event.com - Informations: contact@webs-event.com

Nom......Prénom Société Code postal Ville Pays......Fonction Tél. Fax. E-mail (obligatoire).... ■ Je souhaite présenter une communication orale Thème choisi (à cocher obligatoirement): ■ A Évolutions réglementaires récentes - Loi ALUR □ B Concevoir des projets d'urbanisme sur des terrains pollués □ C Comment optimiser l'urbanisation d'un terrain en friche ou à passif ? □ D Comment intégrer les éventuelles contraintes liées à des pollutions résiduelles lors de la livraison de l'opération d'aménagement ? □ E Prise en compte du caractère pollué des déblais/remblais dans le projet de réaménagement d'un terrain en friche. Le cas des terres excavées polluées ☐ F Communiquer sur la dépollution des sols auprès du public et des futurs usagers du site □ G Comment rédiger une notice environnementale ou une attestation garantissant l'adéquation entre la qualité des sols laissés en place et l'usage du terrain concerné? Intitulé de l'exposé: (pour être prise en compte, toute candidature devra obligatoirement être